



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

**Arrêté portant délimitation
de zonage archéologique**

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service Régional de l'Archéologie

**LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE,
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du Patrimoine, notamment ses articles L.522-4, L.522-5 et R.523-6 prévoyant la possibilité de définir, dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale, des zones de présomption de prescriptions archéologiques, préalablement à la réalisation de projets d'aménagement affectant le sous-sol ;

VU l'arrêté n°2014/SGAR/DRAC/123, du 20 juin 2014 de Monsieur Henri-Michel COMET, préfet de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à Monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

VU l'arrêté n° 2016/DRAC/1 du 29 février 2016, signé de monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles, portant subdélégation de signature administrative et financière ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique sur le zonage archéologique objet du présent arrêté, en date des 4 et 5 novembre 2015 ;

CONSIDERANT que des vestiges archéologiques intéressant l'histoire des civilisations à différentes périodes chronologiques sont présents sur plusieurs zones dans le périmètre du territoire de la commune concernée par le présent arrêté ;

CONSIDERANT que leur protection implique la transmission de permis de construire, de démolir et d'autorisations d'installations et travaux divers au préfet de région ;

ARRETE
(n°301)

Article 1^{er} : Les zones définies dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale sur la commune de CHATEAU-GONTIER (53) sont indiquées dans l'annexe 1 (tableau) et délimitées dans l'annexe 2 (carte) du présent arrêté.

Article 2 : : Les projets d'aménagement entrant dans le champ d'application de l'article R.523-4 du code du Patrimoine doivent faire l'objet d'une saisine du préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles – Service régional de l'archéologie – 1 rue Stanislas Baudry - BP 63518 - 44035 Nantes Cedex 1) dans les périmètres des zones et au-dessus des seuils définis en annexes 1 et 2 du présent arrêté.

Article 3 : En dehors des zones définies par le présent arrêté, les alinéas 2 à 6 de l'article R. 523-4 du code du Patrimoine s'appliquent.

Article 4 : En application de l'article R.523-6 du code du Patrimoine, le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de MAYENNE. Une copie de l'arrêté et de ses annexes sera adressée par le Préfet du département au Maire concerné, aux fins d'affichage en mairie pendant un délai d'un mois minimum.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 28 juin 2016

Pour le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation
L'adjoint au Conservateur régional de l'archéologie
Conservateur en Chef du patrimoine
Jean-Philippe BOUVET

Service régional de l'archéologie, DRAC des Pays-de-la-Loire, zones de présomptions archéologiques de la commune de : CHATEAU-GONTIER

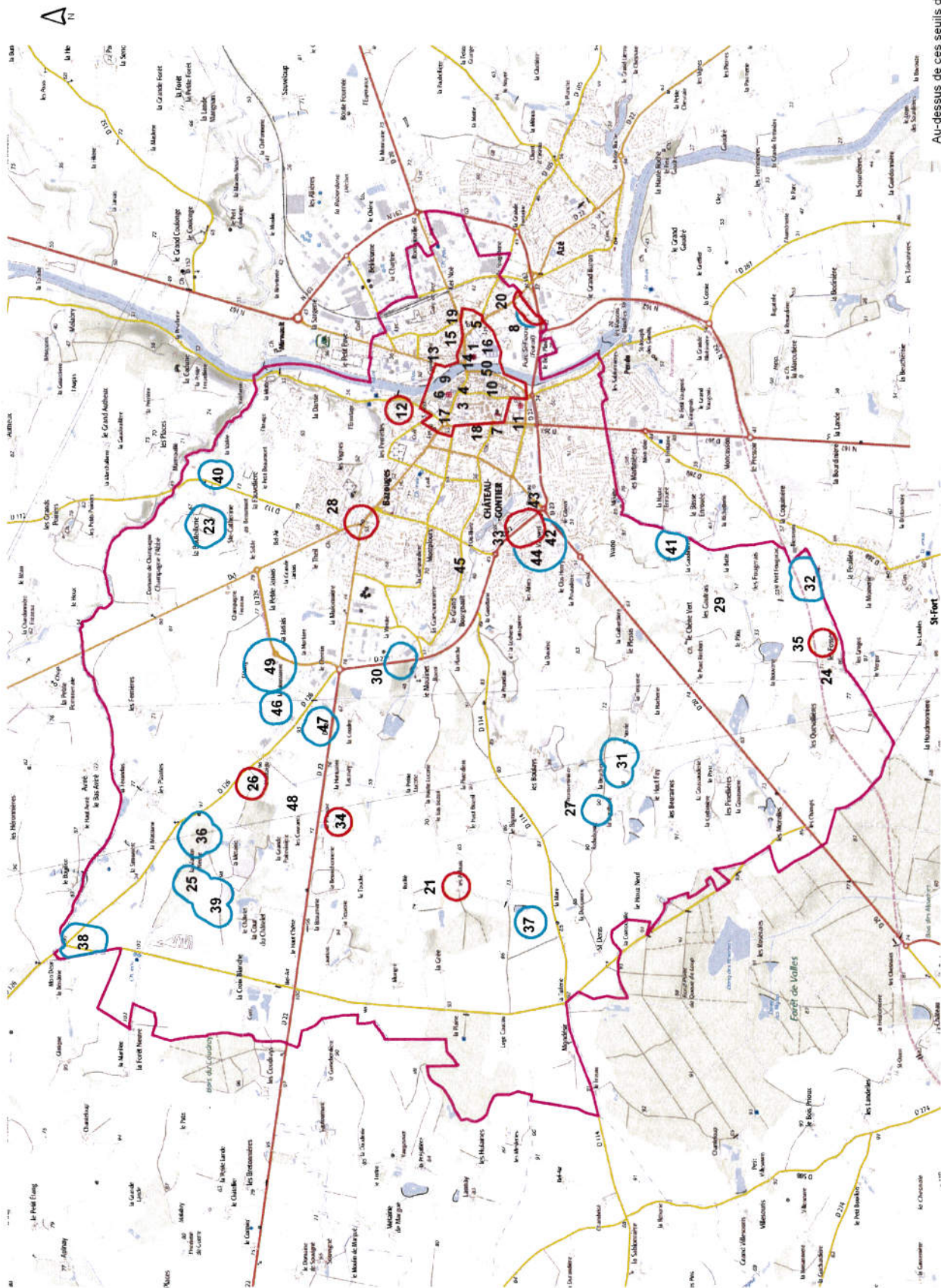
Seuil en m²	Zone	Numéro de l'EA	Nom du site / Lieu-dit-cadastral	(Chronologie) vestiges
zonage de saisine seuil à 100m²	1	53 062 0001	CHAPELLE DU GENETTEL / RUE DU GENERAL LEMONNIER / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) cimetière
zonage de saisine seuil à 100m²	1	53 062 0001	CHAPELLE DU GENETTEL / RUE DU GENERAL LEMONNIER / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) inhumation
zonage de saisine seuil à 100m²	1	53 062 0001	CHAPELLE DU GENETTEL / RUE DU GENERAL LEMONNIER / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) prieuré
zonage de saisine seuil à 100m²	3	53 062 0003	GRANDE RUE / 90, GRANDE RUE / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique? - Epoque moderne?) cave
zonage de saisine seuil à 100m²	3	53 062 0003	GRANDE RUE / 90, GRANDE RUE / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique? - Epoque moderne?) puits
zonage de saisine seuil à 100m²	4	53 062 0004	HOTEL DU MUSEE DE FOUQUET / 2, RUE DU MUSEE / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique?) fosse
zonage de saisine seuil à 100m²	5	53 062 0005	COUVENT DES URSULINES / PLACE ANDRE GOUNORD / RUE DU GENERAL LEMONNIER	(Bas moyen-âge - Epoque moderne) couvent
zonage de saisine seuil à 100m²	5	53 062 0005	COUVENT DES URSULINES / PLACE ANDRE GOUNORD / RUE DU GENERAL LEMONNIER	(Bas moyen-âge - Epoque moderne) demeure
zonage de saisine seuil à 100m²	6	53 062 0006	EGLISE-SAINT-JEAN-BAPTISTE / EGLISE SAINT-JEAN / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) cimetière
zonage de saisine seuil à 100m²	6	53 062 0006	EGLISE-SAINT-JEAN-BAPTISTE / EGLISE SAINT-JEAN / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) inhumation
zonage de saisine seuil à 100m²	6	53 062 0006	EGLISE-SAINT-JEAN-BAPTISTE / EGLISE SAINT-JEAN / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) prieuré
zonage de saisine seuil à 100m²	7	53 062 0007	HALLES / PILORI / PRESIDIAL / PLACE PAUL DOUMER / PLACE DE LA REPUBLIQUE / PL. DU PILORI	(Bas moyen-âge - Epoque moderne) halle
zonage de saisine seuil à 100m²	8	53 062 0008	LA MAZURE / RUE DE LA LIBERATION / LE BOIS PLAIDE	(Second Age du fer) enclos complexe
zonage de saisine seuil à 100m²	9	53 062 0009	CHATEAU ET CHAPELLE SAINT-JUST / PLACE SAINT-JUST / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) château fort (église collégiale)
zonage de saisine seuil à 100m²	9	53 062 0009	CHATEAU ET CHAPELLE SAINT-JUST / PLACE SAINT-JUST / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) église (église collégiale)
zonage de saisine seuil à 100m²	10	53 062 0010	EGLISE SAINT-JEAN-L'EVANGELISTE / RUE DE LIERRU / RUE D'ENFER / RUE DE THIONVILLE	(Haut moyen-âge - Epoque moderne) église

zonage de saisine seuil à 100m²	11	53 062 0011	EGLISE SAINT-REMI / PLACE DE LA REPUBLIQUE / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) cimetière
zonage de saisine seuil à 100m²	11	53 062 0011	EGLISE SAINT-REMI / PLACE DE LA REPUBLIQUE / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) église
zonage de saisine seuil à 100m²	12	53 062 0012	QUARTIER DU MARTRAY / BEL-AIR / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) cimetière
zonage de saisine seuil à 100m²	12	53 062 0012	QUARTIER DU MARTRAY / BEL-AIR / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) église
zonage de saisine seuil à 100m²	13	53 062 0013	VEUX COLLEGE / RUE SAINT-JUST / MONTEE DU VIEUX COLLEGE / CHATEAU-GONTIER	(Bas moyen-âge - Epoque moderne) établissement d'enseignement
zonage de saisine seuil à 100m²	14	53 062 0014	LE PONT / LA MAYENNE / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) pont
zonage de saisine seuil à 100m²	15	53 062 0015	CHAUSSÉE DES TROIS MOULINS / QUAI DE VERDUN / QUAI PIERRE DE COUBERTIN / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) digue
zonage de saisine seuil à 100m²	15	53 062 0015	CHAUSSÉE DES TROIS MOULINS / QUAI DE VERDUN / QUAI PIERRE DE COUBERTIN / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) moulin à eau
zonage de saisine seuil à 100m²	17	53 062 0017	CHATEAU DE GIZIERS / JARDIN DU BOUT DU MONDE / CHATEAU-GONTIER	(Haut moyen-âge - Epoque moderne) demeure
zonage de saisine seuil à 100m²	18	53 062 0018	ENCEINTE DE VILLE DE CHATEAU-GONTIER / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique) édifice fortifié
zonage de saisine seuil à 100m²	18	53 062 0018	ENCEINTE DE VILLE DE CHATEAU-GONTIER / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique) enceinte urbaine
zonage de saisine seuil à 100m²	18	53 062 0018	ENCEINTE DE VILLE DE CHATEAU-GONTIER / CHATEAU-GONTIER	(Moyen-âge classique) porte
zonage de saisine seuil à 100m²	19	53 062 0019	CHAPELLE DU GENETAIL / RUE DU GENERAL LEMONNIER / CHATEAU-GONTIER	(Epoque moderne) production métallurgique
zonage de saisine seuil à 100m²	20	53 062 0020	LA MAZURE / RUE DE LA LIBERATION / LE BOIS PLAIDE	(Gallo-romain) fossé
zonage de saisine seuil à 100m²	21	53 062 0021	LES AULNAYS / LES AULNAIS	(Bas moyen-âge - Epoque moderne) maison forte
zonage de saisine seuil à 100m²	22	53 062 0022	EGLISE SAINT-MARTIN / BAZOUGES	(Haut moyen-âge - Epoque moderne) cimetière
zonage de saisine seuil à 100m²	22	53 062 0022	EGLISE SAINT-MARTIN / BAZOUGES	(Haut moyen-âge - Epoque moderne) église
zonage de saisine seuil à 100m²	26	53 062 0026	MONTAIGU / MONTAIGU	(Epoque indéterminée) maison forte ?
zonage de saisine seuil à 100m²	28	53 062 0028	EGLISE SAINT-MARTIN / BAZOUGES	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) cimetière
zonage de saisine seuil à 100m²	28	53 062 0028	EGLISE SAINT-MARTIN / BAZOUGES	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) église
zonage de saisine seuil à 100m²	28	53 062 0028	EGLISE SAINT-MARTIN / BAZOUGES	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) inhumation

zonage de saisine seuil à 100m²	33	53 062 0033	VAUVERT / VAUVERT	(Haut moyen-âge) enclos rectilinéaire
zonage de saisine seuil à 100m²	33	53 062 0033	VAUVERT / VAUVERT	(Haut moyen-âge) four
zonage de saisine seuil à 100m²	33	53 062 0033	VAUVERT / VAUVERT	(Haut moyen-âge) maison
zonage de saisine seuil à 100m²	34	53 062 0034	LE PRESSEIR / LE PRESSEIR	(Bas moyen-âge - Epoque moderne) maison forte
zonage de saisine seuil à 100m²	35	53 062 0035	LES FOSSES (2) / LES FOSSES	(Moyen-âge classique?) motte castrale ?
zonage de saisine seuil à 100m²	43	53 062 0043	VAUVERT / VAUVERT	(Haut moyen-âge) inhumation
zonage de saisine seuil à 100m²	43	53 062 0043	VAUVERT / VAUVERT	(Haut moyen-âge) sépulture
zonage de saisine seuil à 100m²	50	53 062 0050	VILLE DE CHATEAU-GONTIER /	(Moyen-âge - Période récente) ville
zonage de saisine seuil à 3000m²	23	53 062 0023	LA BOUTEILLERIE / LA BOUTEILLERIE	(Epoque indéterminée) enclos complexe
zonage de saisine seuil à 3000m²	25	53 062 0025	LA MAISON NEUVE / LA MAISON NEUVE	(Epoque indéterminée?) enclos quadrangulaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	27	53 062 0027	RICHEBOURG / RICHEBOURG	(Epoque indéterminée) enclos rectilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	31	53 062 0031	LE HAUT-FAY / LE HAUT-FAY	(Epoque indéterminée) enclos circulaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	31	53 062 0031	LE HAUT-FAY / LE HAUT-FAY	(Epoque indéterminée) enclos quadrangulaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	31	53 062 0031	LE HAUT-FAY / LE HAUT-FAY	(Epoque indéterminée) fossé
zonage de saisine seuil à 3000m²	32	53 062 0032	LE PETIT FOUGERAIS / LE PETIT FOUGERAIS	(Epoque indéterminée) enclos carré(e) quadrangulaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	36	53 062 0036	LA MAISON NEUVE (2) / LA MAISON NEUVE	(Epoque indéterminée) enclos (système d') curvilinéaire quadrangulaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	36	53 062 0036	LA MAISON NEUVE (2) / LA MAISON NEUVE	(Epoque indéterminée) fossé
zonage de saisine seuil à 3000m²	37	53 062 0037	LA MARE / LA MARE	(Epoque indéterminée) enclos circulaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	38	53 062 0038	LA SIMONIERE / MON DESIR	(Epoque indéterminée) enclos rectangulaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	39	53 062 0039	LE CHATELET / LE CHATELET	(Epoque indéterminée) enclos ovale
zonage de saisine seuil à 3000m²	40	53 062 0040	LA FAUVELIERE / LA FAUVELIERE	(Epoque indéterminée) enclos circulaire

zonage de saisine seuil à 3000m²	41	53 062 0041	LA HAUTE-ENROUEE / LA HAUTE-ENROUEE	(Epoque indéterminée) enclos circulaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	42	53 062 0042	CLOS HENRY /	(Second Age du fer) enclos rectilinéaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	42	53 062 0042	CLOS HENRY /	(Second Age du fer) ferme
zonage de saisine seuil à 3000m²	42	53 062 0042	CLOS HENRY /	(Second Age du fer) parcellaire
zonage de saisine seuil à 3000m²	44	53 062 0044	CLOS HENRY /	(Néolithique ancien) fosse
zonage de saisine seuil à 3000m²	46	53 062 0046	LA MOUSSUERE 2 /	(Age du fer) enclos carré(e)
zonage de saisine seuil à 3000m²	47	53 062 0047	LAUNAY /	(Age du fer) enclos (système d') rectilinéaire emboîté(e)
zonage de saisine seuil à 3000m²	49	53 062 0049	ZONE INDUSTRIELLE NORD / LA MOUSSUERE	(Second Age du fer) enclos quadrangulaireTène ancienne
zonage de saisine seuil à 3000m²	49	53 062 0049	ZONE INDUSTRIELLE NORD / LA MOUSSUERE	(Second Age du fer) enclos quadrangulaireTène finale
zonage de saisine seuil à 3000m²	49	53 062 0049	ZONE INDUSTRIELLE NORD / LA MOUSSUERE	(Second Age du fer) ferme Tène ancienne
zonage de saisine seuil à 3000m²	49	53 062 0049	ZONE INDUSTRIELLE NORD / LA MOUSSUERE	(Second Age du fer) ferme Tène finale
zonage de saisine seuil à 10000m²	24	53 062 0024	LES FOSSES (1) / LES FOSSES	(Epoque indéterminée?) mine or
zonage de saisine seuil à 10000m²	29	53 062 0029	LA BUTTE/LE PATIS / LA BUTTE/LE PATIS	(Gallo-romain) terre cuite de construction
zonage de saisine seuil à 10000m²	45	53 062 0045	MONTPLOURS /	(Bas moyen-âge) fosse
zonage de saisine seuil à 10000m²	48	53 062 0048	MONTAIGU - LE TERTRE ROUGE /	(Epoque indéterminée) scories;

Cartographie des zones de présomption de prescriptions archéologiques de la commune de Château-Gontier élaborée à partir des vestiges significatifs connus au 23/09/2015



- █ zonage de saisine seuil à 10 000m²
- █ zonage de saisine seuil à 3 000m²
- █ zonage de saisine seuil à 100m²

Au-dessus de ces seuils de surface d'aménagement la DRAC est destinataire des dossiers d'aménagements projetés dans la zone de présomption et est susceptible de prescrire un diagnostic archéologique.
Les fichiers SIG sont disponibles sur l'atlas des patrimoines à l'adresse suivante : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>